

abac 1022

association bien vivre à chavannes

Corinne Rochat, Présidente
10 Rue Ecole de Céramique
1022 Chavannes-Renens

Municipalité de Chavannes
Av. de la Gare 46 / CP 36
1022 Chavannes-Renens

Chavannes, le 13 juillet 2016

Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Créée en 2013, l'association *abac1022* s'engage dans des actions développées dans les quartiers par les habitants telles *Place aux histoires*, *Les Ecopaniers* et soutient le projet d'une création d'une piste suédoise dans le bois du Caudray. La qualité de vie, les démarches participatives et le tissage de liens sociaux sont au cœur des objectifs de l'association.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous présenter le dossier propositionnel « **Davantage de nature dans la commune de Chavannes pour le bien-être de ses habitants** » et vous demandons de porter une attention particulière au point 1 sous le chapitre des propositions : les potagers urbains.

Depuis plusieurs mois, Madame Sarah Corthay, animatrice en éducation à l'environnement et responsable de ce dossier, travaille sur les contacts à développer pour réaliser un potager urbain « pilote » qui pourrait déclencher des envies dans plusieurs autres quartiers. Ce projet novateur pourrait voir le jour sur une partie du terrain communal Ramiers/Préfaully. Notre objectif étant de développer une démarche participative avec les habitants de ce quartier - dont beaucoup de familles – et de les inciter à s'engager activement dans sa mise en œuvre.

Une séance de travail avec Equiterre nous a permis de mettre en place les premiers éléments nécessaires au développement du projet, c'est-à-dire s'assurer de l'enthousiasme des habitants du quartier, de quantifier le nombre de personnes intéressées et de trouver 4 ou 5 d'entre elles ayant le désir de s'impliquer de manière très active dans la réalisation. Cette étape est terminée, nous possédons une liste de personnes, toutes habitant à moins de 5 minutes à pied de la parcelle.

Le principe du potager urbain est d'être éphémère, il n'empêche aucun projet de construction sur le moyen terme. Dans la commune, il existe de nombreux terrains privés autour d'immeubles qui pourraient faire l'objet de plantation, un accord avec les gérances est possible ; des quartiers d'autres communes l'ont testé.

Nous souhaitons rendre la municipalité attentive au fait qu'il est possible d'être accompagné dans la démarche par Equiterre (voir budget en annexe).

Le budget d'Equiterre est à considérer comme un investissement à l'échelle de toute la commune. A nos yeux, le contrat avec Equiterre assure la mise en place d'une

démarche participative de grande qualité puisque c'est une des compétences de ce service. Il est possible d'associer à toute la démarche des employés communaux désirant se former à la participation. Les premières rencontres organisées par Equiterre peuvent s'adresser à l'entier des habitants de la commune qui pourraient ainsi essaimer dans leur quartier des idées de potagers au pied de leur immeuble. Nous avons déjà quelques contacts avec des habitants de la Plaine qui rêvent de planter des légumes au bas de chez eux. Le travail avec Equiterre permettrait à Chavannes d'être citée en exemple sur le plan romand car elle serait ainsi la première commune de l'Ouest lausannois à figurer dans les projets menés à bien.

Soulignons les avantages du projet : les potagers urbains réunissent les habitants autour de bonnes pratiques de jardinage (permaculture, absence de produit chimique) ; ils donnent l'occasion de rencontres festives, de créer des cours de jardinage, de développer des liens sociaux entre générations et offrent aux jeunes des activités pour des travaux occasionnels qui demandent un bon physique. Ce projet est plébiscité par les familles, les travailleurs sociaux et les personnes qui s'occupent des loisirs avec les enfants ; un lien avec Quartier solidaire est possible puisque des potagers surélevés (des caisses en bois peuvent être à une hauteur confortable pour les seniors) se construisent aisément. Madame Corthay est prête à engager tout son savoir-faire pour la mise en place d'activités de jardinage. Le quartier Ramiers/Préfaully/Gare proche du parc des Cèdres, fait l'objet d'une attention particulière ; un lien avec l'association Droit de Cité et le contrat de quartier est un atout supplémentaire.

Les points délicats : trouver une solution pour amener de l'eau, éventuel lien avec les Retraites populaires pour installer une récupération des eaux de pluie de l'immeuble. Si le projet reçoit rapidement l'accord de la municipalité, *abac1022* peut participer à la recherche d'un soutien financier auprès de la Loterie romande, le délai de demandes est fixé au 15 octobre prochain, ou de chercher d'autres sponsors. Un agenda au rythme soutenu pourrait aboutir aux premiers coups de pioches au printemps 2017 !

Nous restons à votre entière disposition pour d'éventuels compléments d'information. Equiterre est également disponible pour répondre aux questions liées à ce dossier.

Dans l'espoir que notre projet retiendra toute votre attention, nous vous envoyons, Mesdames et Messieurs les Municipaux, nos salutations les meilleures.

Sarah Corthay
Responsable du projet

Corinne Rochat
Présidente

Annexes : dossier + budget Equiterre en deux versions